

FICHE DE POSTE N°7A
Professeur, professeure en école à projets spécifiques innovants

Type d'emploi	Professeur, professeure en école à projets spécifiques innovants
Établissement	École maternelle, élémentaire ou polyvalente de l'académie de Paris
Nature du poste	Professeur des écoles
Qualification demandée	Un engagement à mettre en œuvre le projet innovant est indispensable.
Date de prise de fonction	Rentrée scolaire 2024
Organisation du temps de travail	Le professeur ou la professeure inscrit(e) dans le projet exerce à temps plein. Son service s'organise dans le cadre de la durée légale du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Il/elle est soumis aux obligations de service inscrites dans les textes en vigueur. Le professeur ou la professeure inscrit(e) peut être appelé(e) à participer à des réunions de travail ou à des actions en lien avec ses missions en dehors des horaires scolaires. Afin de lui permettre de mettre en œuvre les objets de l'expérimentation dans les meilleures conditions, l'organisation de son temps de formation obligatoire (18h) sera consacrée à l'expérimentation. Une inscription sera privilégiée, à sa demande, à des parcours de formation proposés par l'EAFC.
Lieux d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • École à projet « Cap maternelle » • École à projet « usages du numérique » • École à projet pédagogique et éducatif innovant
Autorité hiérarchique	Le professeur ou la professeure est placé(e) sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de circonscription dont dépend l'école d'affectation.

PROFESSEUR, PROFESSEURE EN ÉCOLE À « CAP MATERNELLE »

Les missions du/de la professeur(e) des écoles de l'École du XXI^e siècle sont principalement d'ordre pédagogique et didactique visant la réussite et le développement harmonieux des élèves.

Pour mener à bien ce projet, il/elle sera sollicité, dans le cadre des 108 heures, pour concevoir, expérimenter et évaluer, dans sa classe et dans l'école, avec l'équipe pédagogique et les partenaires (chercheurs, mission Maternelle, Mairie), les propositions de mise en œuvre d'une école maternelle qui réunirait les conditions nécessaires à un accueil respectueux des besoins vitaux et fondamentaux des enfants de 3 à 5 ans et aux apprentissages en lien avec leur plasticité cérébrale.

Sous l'autorité de l'IEN de circonscription et de l'IEN maternelle, il peut contribuer à la production de ressources pédagogiques à publier sur le site École maternelle.

PROFIL de COMPÉTENCES

Le Professeur des écoles « CAP MATERNELLE » devra posséder :

- De solides connaissances dans le développement de l'enfant
- Une maîtrise de l'enseignement en maternelle, de ses programmes, attendus et pratiques d'évaluation des élèves
- Des compétences en langue anglaise (qui seront appréciées)
- Des aptitudes à la conduite d'activités physiques

Le Professeur des écoles « CAP MATERNELLE » devra faire preuve de :

- Adaptation et de disponibilité éventuellement en dehors des horaires habituels de service,
- Qualités relationnelles avec les partenaires éducatifs
- Compétences à travailler en équipe et en partenariat

- Adaptation à une démarche expérimentale

CONTACTS :

- IEN Maternelle : Olivier.Charriere@ac-paris.fr
- IEN de la circonscription
- Division des personnels enseignants du 1^{er} degré public : mvt1degre@ac-paris.fr

PROFESSEUR, PROFESSEURE EN ÉCOLE À « USAGES DU NUMÉRIQUE » AMBASSADEUR DU NUMERIQUE

DESCRIPTION DES MISSIONS

L'enseignement au XXI^{ème} siècle repose sur des compétences indispensables à nos élèves pour s'insérer dans la société sans modifier les objectifs que notre système éducatif se fixe. La mise en place d'un projet spécifique innovant « Usages du numérique » vise à encourager au sein des équipes pédagogiques le développement de pratiques pédagogiques et didactiques exploitant les usages pertinents et raisonnés du numérique dans les différents enseignements du socle commun, de mobiliser les compétences du 21^{ème} siècle de manière à renforcer la réussite des élèves, de mobiliser les acteurs de l'école et du territoire pour accompagner les familles en fracture avec le numérique.

Le/la professeure « Ambassadeurs du Numérique » encourage le développement de pratiques pédagogiques et didactiques dans les différents enseignements du socle commun.

Dans ce contexte, il s'agira pour le PE « ambassadeur du numérique » :

- D'insérer les outils numériques dans la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- De contribuer à la promotion des usages pédagogiques et didactiques du numériques lors des actions de formation internes à l'école, à la circonscription ou lors d'événements institutionnels ;
- De participer aux échanges réflexifs au sein de la communauté académique de pratiques afin de mutualiser les bonnes pratiques numériques ;
- D'être force de propositions pédagogiques au sein de l'équipe.

PROFIL de COMPÉTENCES

Le/la candidat(e) devra :

- Être engagé(e) dans le dispositif de formation « Ambassadeur du Numérique » ;
- Utiliser dans ses enseignements les outils numériques au service des apprentissages fondamentaux (exemples d'outils numériques à utiliser : ENT, tablette, vidéoprojecteur, barre interactive, applications, etc) ;
- Connaître et mettre en application les principes fondamentaux sur la protection des données et sur l'attitude responsable dans les usages du numérique ;
- Etre en mesure de mutualiser ces pratiques au sein de son école et équipe pédagogique

CONTACT :

- A la division des personnels enseignants du 1^{er} degré public : voir lien circulaire académique
- Hélène OYARZABAL, IEN, Déléguée académique au numérique adjointe : helena.oyarzabal@ac-paris.fr
- A la division des personnels enseignants du 1^{er} degré public : mvt1degre@ac-paris.fr

PROFESSEUR, PROFESSEURE EN ÉCOLE À PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF INNOVANT

L'innovation est un levier de transformations des pratiques pédagogiques au service des apprentissages des élèves.

Le projet pédagogique innovant encourage et valorise la capacité d'expérimentation et d'innovation des équipes enseignantes en collaboration avec les partenaires de l'éducation nationale.

Un projet innovant permet tout à la fois de :

- Répondre à des besoins identifiés des élèves ou des équipes pédagogiques et éducatives ;

- Repenser les mises en œuvre pédagogiques ;
- Renforcer les liens avec la recherche ;
- Évaluer les effets produits par une nouvelle organisation, de nouvelles manières de travailler, d'enseigner ou d'apprendre, de nouveaux gestes professionnels...
- Engager la communauté éducative dans une logique de développement professionnel, individuel et collectif

Le rôle du professeur ou de la professeure des écoles est prépondérant dans la mise en œuvre du projet innovant.

Plusieurs pistes sont possibles :

- S'appuyer sur le développement des compétences socio-comportementales des élèves à un moment du parcours scolaire où elles sont en pleine construction, pour favoriser la réussite de tous les élèves ;
- Respecter la chronobiologie de l'élève afin d'améliorer ses apprentissages ;
- Aménager l'espace afin d'améliorer le bien-être des élèves face aux apprentissages et leur accès à une diversité de situations d'apprentissages ;
- Mettre en place une politique de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire ;
- Promouvoir et faire respecter le principe de laïcité et du respect des valeurs de la République au sein de l'école

Le professeur ou la professeure des écoles devra :

- Analyser, ajuster, réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques ;
- Impulser une démarche innovante pour l'école, propice à la mutualisation.

CONTACTS

- IEN en charge de la circonscription
- Division des personnels enseignants du 1^{er} degré public : mvt1degre@ac-paris.fr